

Fermeture d'école à Argentan, 5 questions au directeur académique de l'Orne

La fermeture de l'école Jean-de-La-Fontaine d'Argentan (Orne) permettrait de maintenir des classes ouvertes dans d'autres écoles d'après Jean-Luc Legrand, directeur académique.



Jean-Luc Legrand a pris son poste de DASEN dans l'Orne le 8 novembre 2021.

L'intercommunalité d'Argentan, dans l'Orne, souhaite fermer l'école primaire Jean-de-La-Fontaine d'ici 2024.

Pour Jean-Luc Legrand, Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) de l'Orne, ce scénario permettrait de maintenir des classes ouvertes dans d'autres écoles. Interview.

Que prévoit l'Éducation nationale pour la prochaine rentrée à l'école Jean-de-La-Fontaine ? La fermeture d'une classe est-elle actée ?

Je rappelle que la compétence de fermeture d'une école relève de la communauté de communes (CDC). L'Éducation nationale peut décider de la fermeture ou de l'ouverture d'une classe selon l'évolution démographique.

Compte tenu de l'évolution démographique, la fermeture d'une classe à Jean-de-La-Fontaine est actée. Jean-Luc Legrand, DASEN de l'Orne

Si nous restions sur cinq classes, nous aurions 15,4 élèves par classe, ce qui est très faible.

Avec une fermeture, nous serions à 19,25 élèves par classe. Ce qui reste largement en deçà de la moyenne départementale qui est de 19,4 élèves par classe.

Quatre écoles sur la circonscription d'Argentan sont susceptibles de connaître une fermeture de classe : Jean-de-La-Fontaine, Écouché, Trun et Gouffern-en-Auge.

Nous sommes en train de constater l'évolution des effectifs, pour décider, le mercredi 28 juin, lors du prochain Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), de maintenir ces fermetures ou de les annuler.

La CDC souhaite fermer l'école en 2024 et les parents d'élèves, la maintenir ouverte. Quel scénario est envisageable ?

Il est certain que la perspective, aujourd'hui, n'est pas favorable à l'école Jean-de-La-Fontaine.

Si fermeture il doit y avoir, il y aura des fermetures de classes. Elles pourraient conduire à une fermeture de l'école, puisqu'il n'y aura plus d'élève.

[L'école primaire Jean-de-La-Fontaine d'Argentan va-t-elle fermer en 2024 ?](#)

S'il n'y a pas assez d'élèves à Jean-de-La-Fontaine et qu'il y a de la place dans les autres écoles, une répartition de la population scolaire doit se faire avec intelligence.

Je peux comprendre que la CDC aille dans ce sens. Je rappelle que la compétence de

fermeture d'une école relève de la CDC, avec qui nous travaillons bien sûr de concert.

Selon la CDC, 44 % des élèves sont inscrits dans cette école par dérogation. En quoi est-ce un problème ?

L'école reçoit environ 40 % d'élèves qui ne sont pas du secteur. Pour moi, ce n'est pas un problème. À l'heure actuelle, nous avons la capacité d'accueillir ces élèves.

Cela dit, nous faisons face à une baisse démographique qui n'affecte pas seulement l'école Jean-de-La-Fontaine. Elle affecte tous les territoires.

Si ces élèves sont inscrits sur cette école, ils ne le sont pas sur l'école de leur secteur. Ils peuvent alors mettre en difficulté les écoles du secteur dont ils dépendent. Globalement, quatre ou cinq communes sont concernées.

La fermeture de l'école Jean-de-La-Fontaine permettrait-elle de maintenir des classes ouvertes dans d'autres écoles ?

Oui, d'une certaine manière, puisque les élèves seraient répartis pour une part sur les écoles d'Argentan et d'autre part sur les écoles du secteur dont ils dépendent. Les élèves auront une place. Il nous appartient, à l'Éducation nationale, de scolariser tous les enfants.

Où en sont les discussions entre l'Éducation nationale et les élus de la CDC ?

Il y a une discussion en cours qui part du constat d'une baisse des effectifs.

L'école Jean-de-La-Fontaine a été créée il y a quarante ans pour absorber l'augmentation démographique de l'époque. La CDC constate maintenant une baisse des effectifs dans cette école et essaie de répartir de manière équitable les élèves selon les capacités des autres écoles.

Je pense que la CDC a à cœur d'ajuster ses capacités d'accueil (NDLR en fermant l'école). Je ne gère que le nombre de classes dans les établissements, pas les fermetures d'écoles.